

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00381
Numéro SIREN : 453 558 751
Nom ou dénomination : A.D.C.e.m.

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2022 sous le numéro de dépôt 2983

SARL AD.Cem.....

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros

Siège social : Route...Henry...54840 Velaine en Haye

CESSION DE PARTS SOCIALES

Entre les soussignés :

Monsieur C.HATEAU...Jean-Michel

né le 22.06.1962...Toul (54200)

déclarant 12, Rue du haut du Chêne ALCQUELEY (54200)

de nationalité française

Ci-après dénommé le cédant d'une part,

Et :

Monsieur DI.CIANNI...Amico

né le 29.09.1954.....

déclarant 23, Rue Ernest RENAN 54520 LAXOU

de nationalité française

Ci-après dénommé le cessionnaire d'autre part,

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Aux termes de statuts en date du 30/04/2004 il existe une société à responsabilité limitée dénommée AD.Cem au capital de 10.000 Euros, divisé en 1000 parts sociales de 10 Euros chacune, dont le siège est à Velaine en Haye 54840 et qui a pour objet tous Travaux et..... prestations d'électricité, de mécanique, d'électronique et d'électronique....

I - CESSION DE PARTS

Par les présentes, Monsieur C.HATEAU...Jean-Michel, soussigné de première part, cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à Monsieur DI.CIANNI...Amico, soussigné de seconde part, qui accepte, la pleine propriété de 20 parts sociales lui appartenant de la société AD.Cem. Sarl. et numérotées de 900 à 920.

ADC Jnc

II – PROPRIETE – JOUISSANCE

Le cessionnaire sera propriétaire des parts cédées et en aura la jouissance à compter de ce jour.

En conséquence, il aura seul droit à tous les dividendes qui seront mis en distribution sur ces parts après cette date.

III – CONDITIONS GENERALES

Le cessionnaire sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Il reconnaît avoir reçu, avant ce jour,

- un exemplaire des statuts de la société, à jour, certifiés conformes par le gérant,
- un extrait des inscriptions au registre du commerce et des sociétés concernant la société dont les parts sont présentement cédées.

IV – PRIX – MODALITES DE PAIEMENT

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 50 Euros par part, soit au total 10000 Euros pour les 20 parts cédées, laquelle somme a été payée comptant, séance tenante, au moyen du chèque n° 1199189..... sur la banque ..credit ..liban..... par le cessionnaire au cédant, qui lui en donne bonne et valable quittance.

V – ENREGISTREMENT

Les parties déclarent :

- que la présente cession n'entre pas dans le champs d'application des dispositions de l'article 1665 ter du code général des impôts,
- et que la société dont les parts sont présentement cédées est soumise à l'impôt sur les sociétés.

En conséquence, les droits de cession de droits sociaux sont dus au taux de 4,80 % , exigibles lors de l'enregistrement de la présente cession devant intervenir dans le mois des présentes.

VI – FRAIS

Les frais, droits et honoraires des présentes supportés par le cessionnaire, qui s'y oblige.

Enregistré à : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES NANCY SE

Le 12/05/2016 Bordereau n°2016/893 Case n°2

Ext 3603

Enregistrement : 25 €

Pénalités :

Total liquidé : vingt-cinq euros

Montant reçu : vingt-cinq euros

Le Contrôleur des finances publiques

Fait à Velaine au Haye le 14/04/2016.....

Aïacha BOUAKKOURA
Agent administratif
des Finances Publiques

ADC SAE

SARL ..A.D.C.em.....

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000. Euros

Siège social : Route Henry..Bât.312-313 54840 Velaine en Haye

CESSION DE PARTS SOCIALES

Entre les soussignés :

Monsieur CARATTE...Patrick

né le 19/05/1960 à LANDAU (91)

demeurant 11, Rue de la Poëpe 01500 AMBERIEU

de nationalité française

Ci-après dénommé le cédant d'une part,

Et :

Monsieur Amico DI CIANNO

né le 29/09/1954.....

demeurant 23, Rue Ernest RENAN 54520 LAXOU

de nationalité française

Ci-après dénommé le cessionnaire d'autre part,

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Aux termes de statuts en date du 30/04/2004, il existe une société à responsabilité limitée dénommée AD.Cem au capital de 10 000. Euros, divisé en 1000 parts sociales de 10 Euros chacune, dont le siège est à Velaine en Haye 54840, et qui a pour objet tous travaux et prestations d'électricité, de mécanique, d'électromécanique et électronique.

I - CESSION DE PARTS

Par les présentes, Monsieur CARATTE...Patrick, soussigné de première part, cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à Monsieur Amico DI CIANNO..., soussigné de seconde part, qui accepte, la pleine propriété de 20 parts sociales lui appartenant de la société AD.Cem.Sar.l et numérotées de 960 à 980.

AD C RL

II – PROPRIETE – JOUISSANCE

Le cessionnaire sera propriétaire des parts cédées et en aura la jouissance à compter de ce jour.

En conséquence, il aura seul droit à tous les dividendes qui seront mis en distribution sur ces parts après cette date.

III – CONDITIONS GENERALES

Le cessionnaire sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Il reconnaît avoir reçu, avant ce jour,

- un exemplaire des statuts de la société, à jour, certifiés conformes par le gérant,
- un extrait des inscriptions au registre du commerce et des sociétés concernant la société dont les parts sont présentement cédées.

IV – PRIX – MODALITES DE PAIEMENT

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de ~~50~~ Euros par part, soit au total ~~1000~~... Euros pour les ~~20~~ parts cédées, laquelle somme a été payée comptant, séance tenante, au moyen du chèque n° ~~119.9.190~~..... sur la banque ~~Credit Mubail~~..... par le cessionnaire au cédant, qui lui en donne bonne et valable quittance.

V – ENREGISTREMENT

Les parties déclarent :

- que la présente cession n'entre pas dans le champs d'application des dispositions de l'article 1665 ter du code général des impôts,
- et que la société dont les parts sont présentement cédées est soumise à l'impôt sur les sociétés.

En conséquence, les droits de cession de droits sociaux sont dus au taux de 4,80 % , exigibles lors de l'enregistrement de la présente cession devant intervenir dans le mois des présentes.

Enregistré à : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES NANCY SE
Le 12/05/2016 Bordereau n°2016/893 Case n°3
Enregistrement : 25 € Pénalités : Ext 3604
Total liquidé : vingt-cinq euros
Montant reçu : vingt-cinq euros
Le Contrôleur des finances publiques

VI – FRAIS

Les frais, droits et honoraires des présentes supportés par le cessionnaire, qui s'y oblige.

Ayacha BOUAKKOURA
Agent administratif
des Finances Publiques

Fait à ~~Velein~~ en Hays le 14/04/2016.

DL
ASC

SARL A.D.Cem.....
Société à responsabilité limitée au capital de 10000 Euros
Siège social : Route...Henry...54840...Vélaine en Haye

CESSION DE PARTS SOCIALES

Entre les soussignés :

Monsieur USSEL...Frank
né le 13.03.1970.....
demeurant 5, Route...du...Chauffour Villers en Haye 54380
de nationalité française
Ci-après dénommé le cédant d'une part,

Et :

Monsieur DI GIANNI...Amir
né le 29.10.1954.....
demeurant 23, Rue Emart...RENAV 54520 LAXOU
de nationalité française
Ci-après dénommé le cessionnaire d'autre part,

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Aux termes de statuts en date du 30/04/2004, il existe une société à responsabilité limitée dénommée A.D.Cem. au capital de 10.000 Euros, divisé en 1000 parts sociales de 10 Euros chacune, dont le siège est à Vélaine en Haye 54840, et qui a pour objet tous travaux et prestations d'électricité, de mécanique, de thermomécanique et d'électronique.....

I - CESSION DE PARTS

Par les présentes, Monsieur USSEL...Frank....., soussigné de première part, cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à Monsieur DI GIANNI...Amir....., soussigné de seconde part, qui accepte, la pleine propriété de 20 parts sociales lui appartenant de la société A.D.Cem. Srl. et numérotées de 980 à 1000

II – PROPRIETE – JOUISSANCE

Le cessionnaire sera propriétaire des parts cédées et en aura la jouissance à compter de ce jour.

En conséquence, il aura seul droit à tous les dividendes qui seront mis en distribution sur ces parts après cette date.

III – CONDITIONS GENERALES

Le cessionnaire sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Il reconnaît avoir reçu, avant ce jour,

- un exemplaire des statuts de la société, à jour, certifiés conformes par le gérant,
- un extrait des inscriptions au registre du commerce et des sociétés concernant la société dont les parts sont présentement cédées.

IV – PRIX – MODALITES DE PAIEMENT

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 30 Euros par part, soit au total 12000.. Euros pour les 20 parts cédées, laquelle somme a été payée comptant, séance tenante, au moyen du chèque n° 119.9188..... sur la banque Credit Mutuel..... par le cessionnaire au cédant, qui lui en donne bonne et valable quittance.

V – ENREGISTREMENT

Les parties déclarent :

- que la présente cession n'entre pas dans le champs d'application des dispositions de l'article 1665 ter du code général des impôts,
- et que la société dont les parts sont présentement cédées est soumise à l'impôt sur les sociétés.

En conséquence, les droits de cession de droits sociaux sont dus au taux de 4,80 % , exigibles lors de l'enregistrement de la présente cession devant intervenir dans le mois des présentes.

VI – FRAIS

Les frais, droits et honoraires des présentes supportés par le cessionnaire, qui s'y oblige.

Enregistré à : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES NANCY SE

Le 12/05/2016 Bordereau n°2016/893 Case n°1

Ext 3602

Enregistrement : 25 €

Pénalités :

Total liquidé : vingt-cinq euros

Montant reçu : vingt-cinq euros

Le Contrôleur des finances publiques

Aïacha BOUAKKOURA
Agent administratif
des Finances Publiques

Fait à Velaine. en Haye le 14/04/2016

BA

WDC UF